



DESINFOX- Fiche Elections Législatives MIGRATIONS

Ce site utilise des cookies Google pour assurer le bon fonctionnement de ses services et analyser le trafic. Les informations relatives à votre utilisation du site sont partagées avec Google. En consultant ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies.

[EN SAVOIR PLUS](#) [OK](#)

Selon les sondages, l'intérêt des Français sur les questions de migrations comme sujet d'intérêt a évolué. En mars 2024, il est à la 10e position dans un sondage BVA XSight pour RTL. Quelques jours avant les élections européennes, France Tv, LCP et Public Sénat ont diffusé les résultats d'un sondage commandé à Ipsos Sopra Steria, le sujet est alors à la 2e place de l'intérêt des français Or, a été passé sous silence le fait que la **surmédiation** du Rassemblement national et de son premier thème de campagne, l'immigration, ait pu contribuer à cette évolution de l'opinion des Français.

En effet, une fois présent sur les plateaux téléés, le candidat RN a pu très souvent exprimer des fausses informations sans contradiction de la part de la plupart des journalistes. Dans d'autres cas de figure, des prises de parole de J. Bardella ont été extraites et relayées sur les réseaux sociaux, sans aucune mise en perspective. Ces vidéos, sorties de leur contexte, sont très suivies sur les réseaux sociaux, lieux où une personne sur deux s'informe. D'autant plus que Jordan Bardella est un candidat qui a fait des réseaux sociaux une pierre angulaire de sa campagne électorale.

Ces exemples illustrent le fait que les médias n'ont pas suffisamment joué leur rôle dans la lutte contre la désinformation propagée par les responsables RN, en particulier au cours de la campagne des élections européennes durant laquelle cette désinformation a occupé une place centrale.

Pourtant, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a rappelé en janvier 2024 que la **question des migrations entraîne un discours de haine**, qu'il relève de la responsabilité des médias de mettre en contexte les propos exprimés par des personnalités politiques et de "rectifier systématiquement les fausses informations".

4. L'Assemblée rappelle que le thème de la migration et de l'asile ne peut se résumer à des enjeux sécuritaires et appelle les hommes et les femmes politiques ainsi que les médias à prendre urgemment la mesure des conséquences d'un traitement partiel de cette nature sur la cohésion sociale et l'ordre public. Elle se déclare profondément préoccupée par l'augmentation des violences verbales et physiques envers les personnes étrangères ou perçues comme telles, notamment les personnes racisées et les membres de communautés religieuses minoritaires, qui en résulte. L'Assemblée rappelle, en particulier, les préoccupations qu'elle a exprimées dans la Résolution 2457 (2022) «Sensibiliser à et lutter contre l'islamophobie, ou racisme antimusulman, en Europe».

11. L'Assemblée recommande aux groupes de presse et aux médias, dans la lignée de la Recommandation CM/Rec(2022)16:

- 11.1 d'intégrer et de soutenir les organes d'autorégulation, y compris pour les médias privés et les médias en ligne;
- 11.2 de favoriser la prise de parole par les personnes migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile dans les contenus les concernant;
- 11.3 de toujours mettre en contexte les propos orientés relatifs au thème de la migration et de l'asile, et de rectifier systématiquement les fausses informations ;
- 11.4 d'exercer une «clause de conscience médiatique» et de refuser la diffusion de paroles ou de contenus antidémocratiques ou liberticides.

FRONTIÈRES

X Les propositions suivantes sont illégales X

J. Bardella (RN)

 Créer une **double frontière**, pour "arrêter l'immigration" en "refoulant de manière systématique les bateaux de migrants qui arrivent sur nos côtes" et en "traitant l'asile dans les ambassades et consulats des pays de départ".

M. Maréchal (Reconquête!/RN)

"La « triple frontière », pour dissuader, bloquer et expulser les clandestins. Une première frontière hors du territoire de l'Union, qui prendra la forme d'accords avec les **pays de départ où nous ouvrirons des centres** pour examiner les demandes d'asile. Une frontière européenne, avec la mise en place d'un **blocus militaire naval** en Méditerranée et le financement des murs demandés par les pays confrontés aux afflux de migrants. Une frontière nationale, basée sur la fin de la libre circulation des extra-Européens au sein de l'espace Schengen"

Illégal pour le blocus ou le refoulement en mer

→ Principe de non-refoulement (Convention de Genève, traité UE)

Illégal pour le traitement de la demande d'asile dans des centres ou depuis les pays d'origine

→ Traitement de la demande d'asile "hors du pays d'origine" (Convention de Genève, directive UE)

Les règles internationales et européennes, qui font partie de l'**Etat de droit**, obligent les pays à recevoir les demandeurs d'asile, qui ne peuvent pas formuler leurs demandes depuis leurs pays d'origine en raison des persécutions qu'ils et elles y subissent.

SUBMERSION MIGRATOIRE

X Les propositions suivantes sont fausses X

J. Bardella (RN)

"Il faut prendre conscience que la submersion migratoire, qui touche aujourd'hui la France et toute l'Europe, est peut-être le plus grand défi qui se pose à nos sociétés".

J. Bardella (RN)

"Les français ont l'impression d'être des étrangers dans leur propre quartier"

M. Maréchal (Reconquête!/RN)

Il y a l'année dernière plus d'immigrants qui sont entrés en Europe légaux et illégaux que d'enfants nés sur le sol européen. J'y vois le changement civilisationnel du grand remplacement.

Faux, il n'y a pas de submersion migratoire

→ Environ 300 000 personnes sont arrivées en situation irrégulière sur le territoire européen en 2023 sur 448 millions de citoyens (0,07% de la population). L'Agence Frontex relève une baisse de 12% des détections d'arrivées en situation irrégulière début 2024.

Impression de grand remplacement non fondée

→ Il y a 7% étrangers dans toute la France (non-français), même si la concentration d'étrangers est plus importante dans certains territoires et quartiers.

Plus d'immigrés que de naissances ? C'est plus compliqué que ça

→ En 2022, il y a eu plus d'entrées sur le territoire de l'UE, mais il y a aussi un accroissement naturel négatif (plus de morts que de naissances). Or le nombre d'arrivées sur le sol européen ne compense pas ce "déficit" de naissances.

AIDES SOCIALES

X Les propositions suivantes sont fausses, illégales ou dangereuses X

J. Bardella (RN)

“La France doit cesser d’être un guichet social”

J. Bardella (RN)

“ Le gouvernement actuel offre toute la palette de soins gratuites à des gens qui n’ont jamais travaillé, jamais cotisé et présents de manière illégale”

J. Bardella (RN)

“Je souhaite mettre en place la priorité nationale pour réserver les allocations et aides sociales aux citoyens français, principe de bon sens”.

M. Maréchal (Reconquête!/RN)

La France est devenue le pays de destination privilégié par les clandestins car il y a des incitations. L'AME (Aide médicale d'État) leur offre tous les soins !

Faux

- Les prestations sociales ne sont pas un facteur clef dans les déterminants de la migrations.
- Si les étrangers sont davantage exposés à la pauvreté que les natifs, on n’observe pourtant pas de “surconsommation” des prestations sociales.
- Si le modèle français était particulièrement attractif, au sein de l’UE on observerait plus d’entrées sur le sol français que d’autres pays, ce qui n’est pas le cas.

Dangereux

- Exclure les personnes des soins entraîne en réalité un coût plus important : lorsqu’elles font finalement appel à des structures pour les précaires, leur état de santé est davantage dégradé et plus difficile à soigner.

Illégal

- La Constitution impose l’égalité entre personnes françaises et étrangères, être étranger ne peut pas être un critère de différenciation, il faut une raison objective
- Les allocations contributives (ex. allocations familiales) sont versées en contrepartie d’une cotisation du bénéficiaire alors que les allocations non contributives, de solidarité peuvent différencier mais pas sur la nationalité (éléments objectifs type résidence)

FINANCES PUBLIQUES

X Les propositions suivantes sont fausses X

J. Bardella (RN)

L'immigration menace, non seulement nos comptes publics, mais également notre sécurité et notre identité"

M. Maréchal (Reconquête!/RN)

"Je pense aux 40 millions de français qui, en ce moment, remplissent leur déclaration d'impôt et savent que l'argent ira remplir le tonneau des Danaïdes de l'immigration et de l'assistanat pendant que nos hôpitaux, notre justice, nos services publics en général s'effondrent"

Faux

→ Les comptes publics ne sont pas menacés. Les dépenses liées à l'accueil, l'asile et l'intégration représentaient 1,2 milliards d'euros en 2023. Pour l'AME c'était 1,141 milliards d'euros (0,48% des dépenses de soin en France), auquel il est possible d'ajouter 1,8 milliards d'euros engagés pour lutter contre l'immigration irrégulière.

→ Ces chiffres cumulés représentent 1,65% du budget 2023, sans évoquer les bénéficiaires

DÉLINQUANCE

X Les propositions suivantes sont fausses, illégales et dangereuses X

J. Bardella (RN)

L'immigration est devenue le pire carburant pour la violence de rue et l'insécurité dans notre pays

M. Maréchal (Reconquête!/RN)

Le ministre de l'intérieur fait le lien entre étrangers et délinquance, il y a 50% délinquance à Paris et Marseille qui est du fait des étrangers, 60% agressions sexuelles dans les transports en Île-de-France et 20% détenus dans nos prisons même plus sont étrangers.

M. Maréchal (Reconquête!/RN)

Remigration pour les délinquants, les personnes de nationalité étrangères qui sont sur le sol français qui n'ont rien à faire, les fichés S pour islamisme, les délinquants étrangers, les chômeurs de longue durée qui ne subviennent pas à leur besoin et pèsent sur les finances publiques et les clandestins

Faux

→ C'est avant tout la précarité économique qui cause la délinquance. Or, les immigrés sont en moyenne plus pauvres que les natifs.

Illégal

→ Les fichés S ne font pas l'objet de condamnations et le chômage de longue durée n'est pas un motif d'expulsion.

Dangereux

Les pourcentages liés à la délinquance des étrangers doivent être mis en perspective :

→ la "délinquance" renvoie en réalité aux interpellations qui peuvent concerner davantage d'étrangers (par exemple en cas d'éviction de camps, phénomène croissant à l'approche des J.O.)

→ des biais de discriminations existent le long du parcours pénal : les étrangers sont davantage condamnés et à des peines plus lourdes de 12% en moyenne

IMMIGRATION ÉCONOMIQUE

X Les propositions suivantes sont fausses et impossibles X

J. Bardella (RN)

"Les talents ou les profils que l'on fait venir aujourd'hui ou demain de l'étranger doivent répondre à des besoins économiques partiels. Cette migration doit être strictement encadrée et les personnes, une fois la mission réalisée, devront rentrer dans leur pays d'origine"

J. Bardella (RN)

"L'immigration sert à peser à la baisse sur les salaires, elle est utilisée pour créer une concurrence par le bas avec les travailleurs français. Par ailleurs, on ne peut pas réduire le phénomène migratoire, qui bouleverse la France, à la seule question économique."

J. Bardella (RN)

"Je souhaite un solde de 10 000 entrées au total par an sur le territoire français. tout compris, avec les étudiants"

Faux

→ Les besoins à pourvoir ne sont pas partiels, dans différents secteurs ils sont structurels. C'est la rigidité des politiques de migration qui entraîne l'immobilisation. En 2023, 54.000 premiers titres de séjour pour des raisons économiques ont été délivrés.

Faux

→ L'impact de l'immigration sur le salaire moyen des natifs est nul, voire positif.

RÉPARTITION DES ÉTRANGERS

X Les propositions suivantes sont fausses X

J. Bardella (RN)

"L'Europe de Macron prévoit la répartition obligatoire des migrants fraîchement débarqués aux portes de l'UE dans nos communes, dans nos villes, dans nos villages, contre l'avis des habitants".

M. Maréchal (Reconquête!/RN)

"C'est un projet la répartition des migrants en France, même un projet de peuplement, ce sont les termes".

Faux

→ Si les États ne veulent pas accueillir les demandeurs d'asile, ils peuvent contribuer financièrement aux politiques de contrôle et de renforcement des frontières de l'UE.

Faux

→ L'accueil est une obligation envers les demandeuses et demandeurs d'asile provenant d'une directive européenne, qui n'implique pas néanmoins la répartition dans les territoires.

Accueil

Pourquoi Désinfox-Migrations ?

Qui sommes-nous ?

Que faisons-nous ?

Nos partenaires

Mentions légales, conditions générales d'utilisation et politique de confidentialité

Nos Désinfox

Nos fiches décryptage

Médias, Migrations : la fabrique de l'opinion

Média Training

Contact

DESINFORM- MIGRATIONS